

Image not found or type unknown



Savoir plus sur le droit des 10 ans pour un algérien en france

Par **nadia**, le **16/07/2010** à **19:43**

Bonjour, je suis venue en 2002 en France, j'ai été menacée car je viens d'une famille de flics, bref ça fait presque 9 ans que je suis sur le territoire français, j'ai eu des répercussions un moment et aussi je me suis mariée avec un étudiant à la mairie du 17 et aussi j'ai un enfant de 6 ans née ici et scolarisée, j'ai déposé des dossiers au tribunal au biais d'un avocat et chaque fois refusé, ont demandé toujours situation vie privée vie familiale toujours refusé et là mon avocat va déposer mon dossier des 10 ans mais ce qui m'inquiète et que la loi des 10 ans n'est pas acceptée toujours, je ne sais pas si j'aurais un refus? ou bien est-ce que ils ont le droit de refuser de m'offrir un titre de séjour? merci de me répondre toutes mes salutations